

N° CG 2006/III-2e/18
Séance du 23 JUIN 2006



**PLAN DE REVITALISATION DE L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE
CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA REGION ALSACE ET LE
DEPARTEMENT DU HAUT RHIN**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

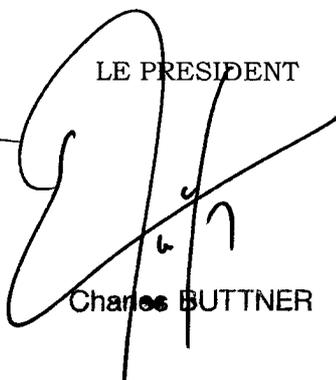
APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le Président à signer la convention d'objectifs entre la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 27 JUIN 2006
Publication 30 JUIN 2006
Pour le Président du Conseil Général
délégation

Ludovic LIONS

LE PRESIDENT


Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions